

AFUL « LES MYOSOTIS »

65 Bld Charles de Gaulle – BP 9 – 91540 MENNECY CEDEX
aful.les.myosotis@gmail.com

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Conformément aux dispositions de l'article 9, alinéa 2, des statuts de notre Association, les propriétaires des pavillons de l'Ensemble Immobilier constituant l'AFUL « LES MYOSOTIS » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le :

VENDREDI 28 FEVRIER 2020 à 20 H 30

**Salle de motricité
Ecole des Myrtilles Avenue de Neuville - MENNECY**

La salle sera ouverte à partir de 20 H pour permettre aux propriétaires et aux porteurs de pouvoirs d'émarger sur les listes de présence.

L'ordre du jour est le suivant :

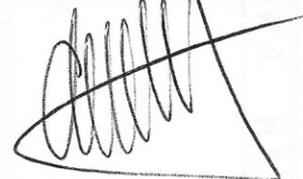
1. Rapport d'activité
2. Présentation des comptes de l'année 2019 (détail au verso)
Approbation des comptes et quitus
3. Budget prévisionnel 2020 (détail au verso)
Vote de la cotisation proposée à **185 €**, des modalités de règlement et des majorations forfaitaires
4. Espaces verts
5. Election et renouvellement des membres du Comité Syndical
6. Questions diverses

En vertu du Titre II, article 9, alinéa 5 des Statuts de l'Association, les membres de l'Association peuvent se faire représenter, soit par leur conjoint, soit par un autre propriétaire de l'Ensemble Immobilier en lui remettant le pouvoir joint. Tout mandataire ne peut détenir plus de 10 pouvoirs en sus de sa ou ses voix.

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser vos questions éventuelles par écrit, ou par courriel à « aful.les.myosotis@gmail.com » au plus tard pour le 14 février 2020.

MERCI DE VENIR NOMBREUX

**Le Président
OLIVIER BLANCHET**



P. S. Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette réunion, nous vous remercions de bien vouloir remettre le pouvoir joint correspondant à l'Assemblée Générale Ordinaire, soit à un autre propriétaire, soit à l'un des membres du Comité.

AFUL LES MYOSOTIS

BILAN ANNEE 2019 (arrêté prévisionnel au 23/12/2019)

BUDGET 2020

DEPENSES

DEPENSES

	Prévu	Réalisé	Reste à payer	Pourcentage
Entretien espaces verts	58 612,05 €	43 614,00 €	2 000,00 €	71,71%
Travaux espaces verts	10 000,00 €	8 307,85 €	0,00 €	22,57%
Provision « dégâts espaces verts »	91,72 €	100,00 €	0,00 €	0,15%
Eau	98,00 €	102,89 €	0,00 €	0,09%
Sous total «Espaces Verts »	68 801,77 €	52 124,74 €	2 000,00 €	94,52%
Taxe foncière	3 100,00 €	3 051,00 €	0,00 €	3,65%
Impôt sur les sociétés (intérêts 'n-1' perçus année 'n')	19,00 €	19,00 €	0,00 €	0,05%
Sous total «Impôts et Taxes»	3 119,00 €	3 070,00 €	0,00 €	3,71%
Assurance R.C.	550,00 €	552,54 €	0,00 €	0,64%
Photocopies	150,00 €	402,80 €	0,00 €	0,16%
Affranchissements	250,00 €	188,50 €	0,00 €	0,25%
Frais bancaires	275,00 €	211,32 €	72,22 €	0,32%
Fournitures, Fonctionnement, Site Web et frais AG	250,00 €	374,90 €	50,00 €	0,28%
Boîte postale	118,80 €	118,80 €	0,00 €	0,12%
Contentieux	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
Dépenses exceptionnelles (Acte not, 7 AFULs, ...)	10,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
Sous total «Frais de fonctionnement»	2 104,64 €	1 848,86 €	122,22 €	1,77%
TOTAL	74 025,41 €	57 043,60 €	2 122,22 €	

	Prévisions	Pourcentage
Entretien espaces verts	48 000,00 €	79,18%
Travaux espaces verts	18 000,00 €	13,51%
Provision « dégâts espaces verts »	100,00 €	0,12%
Eau	110,00 €	0,13%
Sous total «Espaces Verts »	66 210,00 €	92,94%
Taxe foncière	3 200,00 €	4,19%
Impôt sur les sociétés (intérêts année 'n' perçus en 'n+1')	20,00 €	0,03%
Sous total « Impôts et Taxes »	3 220,00 €	4,21%
Assurance R.C.	600,00 €	0,74%
Photocopies	450,00 €	0,20%
Affranchissements	250,00 €	0,34%
Frais bancaires	350,00 €	0,37%
Fournit. Fonct. site Web et frais AG	450,00 €	0,34%
Boîte postale	118,80 €	0,16%
Contentieux	500,00 €	0,68%
Dépenses exceptionnelles (Acte not, 7 AFULs, ...)	14,61 €	0,01%
Sous total «Frais de fonctionnement»	2 733,41 €	2,84%
TOTAL	72 163,41 €	

RECETTES

RECETTES

	Prévisions	Réalisé	A percevoir
Cotisations année écoulée	69 160,00 €	69 160,00 €	0,00 €
Cotisations année(s) antérieure(s)	0,00 €	0,00 €	-
Pénalités	-	-	-
Intérêts du Livret A (provision dégats esp. v.)	124,00 €	124,00 €	-
Intérêts du Livret 1 (fonds de roulement)	170,00 €	170,00 €	-
Intérêts du Livret 2 (contentieux)	0,00 €	0,00 €	-
Contentieux	0,00 €	0,00 €	-
Report exercice précédent (hors contentieux)	-1 316,34 €	-1 316,34 €	-
Autres recettes	6 000,00 €	-4 253,43 €	-
TOTAL	74 137,66 €	63 884,23 €	0,00 €

	Global	par membre
Cotisations	67 340,00 €	185,00 €
Cotisations tardives	0,00 €	0,00 €
Pénalités	0,00 €	0,00 €
Intérêts du Livret A (provision dégats esp. v.)	25,00 €	0,07 €
Intérêts du Livret 1 (fonds de roulement)	80,00 €	0,22 €
Intérêts du Livret 2 (contentieux)	0,00 €	0,00 €
Report du contentieux sur exercice(s) ultérieur(s)	0,00 €	0,00 €
Résultat exercice écoulé*	4 718,41 €	12,96 €
Autres recettes	0,00 €	0,00 €
TOTAL	72 163,41 €	198,25 €

RESULTAT EXERCICE 2019

4 718,41 €

Difference recettes/dépenses

0,00 €

TRESORERIE

EVOLUTION DE LA COTISATION

	Constaté
Compte courant	500,00 €
Livret A (provision dégats esp. v.)	15 000,00 €
Livret 1 fonds de roulement	22 355,44 €
Livret 2 contentieux	10,13 €

	Année	Montant	variation
	exercice 2020	185,00 €	-2,63%
	exercice 2019	190,00 €	5,56%
	exercice 2018	180,00 €	-2,70%
	exercice 2017	185,00 €	-

AFUL « LES MYOSOTIS »

65 Bld Charles de Gaulle – BP 9 – 91540 MENNECY CEDEX
aful.les.myosotis@gmail.com

POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020

M _____ Propriétaire du lot N° _____

Sis N° _____ Avenue/Place/Rue _____

Donne pouvoir à :

M _____ Propriétaire du lot N° _____

Sis N° _____ Avenue/Place/Rue _____

Pour le représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de L'AFUL « LES MYOSOTIS »

Qui se tiendra le :

VENDREDI 28 FEVRIER 2020 à 20 H 30

**Salle de motricité
Ecole des Myrtilles – Avenue de Neuville - MENNECY**

Mennecy, le _____

Signature :